

Compte-Rendu Audioconférence Dircofi Nord 27 Avril 2020

Se déroulait ce lundi 27 avril 2020 une 6ième audio-conférence liée à la crise sanitaire Covid 19 entre les représentants des personnels et la Direction de la Dircofi Nord.

Avant d'aborder les sujets RH et points « métier », la Directrice indique que la DGFIP travaille sur son plan de reprise d'activité. La note n'est pas sortie.

Quant à la mission CF, une note est également en cours de rédaction.

SUJETS RH

► Nettoyage

S'agissant des brigades hébergées par des directions locales, des contacts ont été pris avec l'ensemble des services partenaires.

S'agissant des locaux gérés par la direction (Amiens – La Madeleine – Lille), les devis sont finalisés. Le ménage sera assuré avant la reprise des agents.

S'agissant de la désinfection des postes de travail, conformément à la note du Secrétariat Général du 15 avril dernier, les agents se verront remis les produits nécessaires (lingettes et produit).

La Direction a demandé aux chefs de service de doter leur service (carte achat)

► Masques

2 situations se présentent :

1/ Masques pour les transports en commun et pour les personnels présents dans les bureaux.

L'achat de ces masques est géré par les services RH de la Centrale et le bureau SPIB.

2/ Masques pour les vérificateurs amenés à se déplacer en entreprises

Le service CF de la DG a effectué un recensement des besoins pour les vérificateurs.

La Dircofi nord a effectué une première demande de 800 masques alternatifs. La Direction ne peut décrire davantage les masques (nombre de lavages...).

Par ailleurs, la Direction a effectué une commande personnelle de 350 masques.

Les chefs de service peuvent également parer aux besoins.

La Direction n'exclut pas le fait que certains agents auront un équipement personnel.

► **Organisation de la reprise**

● **Plan d'occupation des locaux**

La Direction a demandé aux chefs de service de réfléchir à un plan d'occupation des locaux pour tenir compte des règles de distanciation sociale (2 mètres entre 2 personnes...)

La priorité doit être donnée aux agents en ASA (autorisation spéciale d'absence).

Il sera certainement demandé aux vérificateurs de limiter leur temps de présence et jours de présence dans les bureaux.

Le télétravail est donc fortement encouragé.

A La Madeleine, le bureau occupé par la secrétaire de la BVCI (partie à la retraite) sera utilisé par les collègues de la BEP.

La Section Solidaires Finances Publiques a proposé que le local syndical (situé au 5^è étage de La Madeleine) soit utilisé si nécessaire.

● **Statut des agents**

En réponse à notre question, la Direction indique que les vérificateurs qui sont en principe des agents nomades resteront peut-être avec un statut de télétravailleurs.

La question n'est à ce jour pas tranchée.

Pour les personnes fragiles, après avis du médecin de prévention ou à défaut du médecin traitant, elles pourront demeurer en ASA.

● **Utilisation des salles de convivialité**

Les salles de convivialité seront ouvertes mais avec des restrictions dans leur utilisation (2 personnes au maximum en même temps).

Le matériel commun est interdit (éponge, torchon...) ; chacun emmène ce dont il a besoin.

La Direction en appelle à une prise de conscience collective et demande aux agents de respecter les consignes qui seront données.

En cette période de crise sanitaire, et pour éviter aux agents de prendre leur repas tous ensemble, les repas pourront être pris dans les bureaux.

● **Restauration**

Les conditions de reprise de la restauration collective demeurent incertaines.

Les cantines resteront fermées. Certaines directions locales mettent en place des paniers repas.

Se pose la question de savoir si le décret (n° 2020-404 du 7 avril 2020) sur les modalités de prise en charge des frais de repas des agents publics civils et militaires assurant la continuité du fonctionnement des services publics pendant les périodes d'état d'urgence sanitaire, en l'absence de restauration collective sera reconduit.

La DG doit se prononcer.

● **Pointeuse**

La Direction indique un assouplissement horaire, précisant que les régularisations hors plage seront facilitées.

En revanche, la Direction attend un retour de la DG sur la durée journalière du travail (possibilité d'ASA par demie-journée)

● **Réunions**

Toutes les réunions sont proscrites jusqu'à nouvel ordre.

Seule la journée FFI, initialement prévue en mai, est maintenue et reportée au 8 octobre.

La journée d'accueil des nouveaux agents en septembre serait également maintenue ; en fonction du nombre d'arrivées de nouveaux agents, elle pourrait se dérouler dans une salle plus grande que celle de la Direction.

► **Congés**

La Directrice nous précise que la note RH sur la déclinaison de l'ordonnance du 15 avril concernant les RTT et congés à la DGFIP devrait arriver cette semaine (demain?). La Directrice reprend les propos du DG, lequel précise qu'une application souple et pragmatique sera faite de l'ordonnance.

S'il est donné des latitudes aux directeurs locaux, la directrice s'est engagée à communiquer aux représentants des personnels la manière dont elle procéderait à la dircofi nord.

La Directrice ajoute qu'il n'est pas obligatoire de prendre des congés et les agents qui exercent des missions de soutien peuvent poser des congés.

► **Mutations**

La DG n'a toujours pas communiqué sur ce point.

Néanmoins le compte-rendu de la Section Solidaires Finances Publiques de la Dircofi Sud Est/ Outre Mer mentionne que les mouvements de mutation sortiront fin mai. A confirmer donc.

SUJETS « MÉTIER »

► **Campagne Impôt sur le Revenu**

L'organisation se met en place.

Pour le soutien téléphonique, les numéros de téléphone sont en partie intégrés. Les travaux pourraient commencer en ce début de semaine (il faut attendre le feu vert de la direction)

Pour le soutien par messagerie, 4 directions (Nord – Pas-de-Calais – Orne - Calvados) locales ont demandé le soutien de la Dircofi.

Les habilitations sont faites par SIP (les directions locales ont donné la liste des SIP concernés)

► **Fonds de Solidarité**

La Dircofi assure totalement cette mission pour 6 directions locales.

3500 demandes ont été traitées

250 demandes sont en attente d'une réponse (si absence de réponse, rejet).

Le flux de la première vague commence à se tarir.

La deuxième vague devrait arriver d'ici quelques jours.

L'imprimé support sera modifié début mai

► Reprise de la Mission CF

Pour l'instant, la Direction Générale travaille sur les conditions sanitaires de la reprise. Sur la reprise de la mission, quelques pistes de réflexion sont avancées, mais il faut garder à l'esprit les difficultés économiques des entreprises et tenter d'identifier les comportements anormaux, voire frauduleux.

Ce dont on est sûr :

- il va falloir éviter au maximum les interventions en entreprises
- il n'y aura pas d'envoi massif de 3927

Le service CF souhaite accentuer la dématérialisation des échanges (certaines mesures pourraient être intégrées dans la loi de finances rectificative).

Les procédures d'EC, de 2120 suite à 3909 pourraient monter en puissance.

La programmation (un peu délaissée au niveau local) reste un axe fort pour les directions de contrôle.

Sur le contrôle des particuliers, la directrice indique n'avoir aucune visibilité....le CSP pourrait reprendre, pour les ESFP on attend des directives

Des orientations plus précises sont attendues avant le 1ier mai.

La prochaine audioconférence se déroulera le lundi 4 mai à 11H